

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PROSAT MBPP PS-850

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0020460-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0020460-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PROSAT MBPP PS-840IR
PROSAT MBPP PS-911
PROSAT MBPP PS-911EB
PROSAT MBPP PS-LPP-7030
PROSAT MBPP PS-LPP-7030IR
PROSAT MBPP PSPP0039
PROSAT MBPP PSPP0043
SATWipes MBPP SWPP0003
PROSAT Delta PS-7030IR
SATWipes nonwoven polyester SAT-C3-7030
Spec-Wipe 4 115-0039
PROSAT Polynit Heatseal PS-HS9-7030
PROSAT EasyReach PSME0001
PROSAT Polynit Heatseal PSPS0047
PROSAT Polynit Heatseal PSPS0076
PROSAT Polynit Heatseal PSPS0091
PROSAT Polynit Heatseal PSWE0001
PROSAT Polynit Heatseal PSWE0002
PROSAT Polynit Heatseal PSWE0003
Spec-Wipe 3 115-0034
PROSAT Sigma PSC20001
PROSAT Sigma PSC20002
PROSAT Theta PSC20005
PROSAT Theta PSC20006
PROSAT Theta PSC20009
PROSAT Theta PSC20010
PROSAT Theta PSCP0001
PROSAT Theta PSCS1010
PROSAT Theta PSCS1010IR
SATWipes polyester/cellulose SAT-C1-7030
SATWipes presaturated wipes SWNW0013

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Contec Europe
	Adresse	ZI Du Prat Avenue Paul Duplaix 56000 Vannes France
Numéro de l'autorisation	EU-0020460-0000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0020460-0002	
Date de l'autorisation	26/12/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	30/11/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Contec Cleanroom (UK) Ltd
Adresse du fabricant	Unit 6A, Wansbeck Business Park, Rotary Parkway NE63 8QW Ashington, Northumberland Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Unit 6A, Wansbeck Business Park, Rotary Parkway NE63 8QW Ashington, Northumberland Royaume-Uni
Nom du fabricant	Contec Inc.
Adresse du fabricant	525 Locust Grove SC 29303 Spartanburg États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	525 Locust Grove SC 29303 Spartanburg États-Unis

Nom du fabricant	Contec Cleanroom Technology (Suzhou) Co., Ltd. China
Adresse du fabricant	17 Longyun Road, Suzhou Industrial Park 215024 Suzhou Chine
Emplacement des sites de fabrication	17 Longyun Road, Suzhou Industrial Park 215024 Suzhou Chine

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag GmbH
Adresse du fabricant	Messeallee 11 45131 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Haven 3222, Vondelingenweg 601 3196 KK Vondelingenplaat Pays-Bas

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	62,9

2.2. Type de formulation

AL (tout autre liquide) - lingette prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Éviter de respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter un équipement de protection des yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser une mousse résistante aux alcools pour l'extinction.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu dans le récipient conformément aux réglementations locales

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage professionnel

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant pour lutter contre les bactéries, les mycobactéries et les levures sur les surfaces dures et non poreuses dans les salles blanches dans les industries de biotechnologie, pharmaceutiques, de fabrication de dispositifs médicaux, de la santé et autres applications biologiques critiques et dans les zones de préparation industrielle pour l'alimentation humaine et animale. Température d'utilisation optimale : température ambiante (20 ± 2 °C)
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactéries Nom commun: Bactéries Stade de développement: - Nom scientifique: Mycobacteriaceae Nom commun: Mycobactéries Stade de développement: - Nom scientifique: Levure Nom commun: Levures Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Essuyage Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: - Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Temps de contact d'une minute pour les bactéries et les mycobactéries Temps de contact de 3 minutes pour les levures
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	

Lingettes 100 % polypropylène imprégnées de produit en :

- Boîte en PEHD avec bouchon en HDPE - 150 lingettes (1,7 ou 2,15 l)

- Sachet en (polyéthylène téréphtalate) PET/(polyéthylène) PE filmé en PET/PE - 30, 40 ou 50 lingettes

Lingettes 100 % polyester imprégnées de produit en :

- Boîte en PEHD avec bouchon en HDPE - 100 lingettes (2,15 l)

- Sachet en PET/PE filmé en PET/PE - 20 lingettes

Lingettes 100 % polyester maillé imprégnées de produit en :

- Sachet en PET/PE filmé en PET/PE - 8, 10, 20, 30 ou 50 lingettes

Lingettes 55 % cellulose/45 % polyester imprégnées de produit en :

- Boîte en PEHD avec bouchon en HDPE - 100 lingettes (2,15 l)

- Sachet en PET/PE filmé en PET/PE - 24, 30, 50 ou 75 lingettes

Lingettes 50 %rayonne/50 % polyester imprégnées de produit en :

- Boîte en PEHD avec bouchon en HDPE - 700 lingettes (11,4 l)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir rubrique 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir rubrique 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir rubrique 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir rubrique 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir rubrique 5.1

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Pour les surfaces souillées, il est nécessaire de les nettoyer avant désinfection.

S'assurer que la surface est uniformément recouverte de produit, laisser agir pendant 1 minute pour une action bactéricide et mycobactéricide et pendant 3 minutes pour une action contre les levures

5.2. Mesures de gestion des risques

Se laver les mains et autres zones exposées de la peau avant les repas et après utilisation.

Éviter le contact avec les yeux

Pour une utilisation en salle blanche, des contrôles techniques / techniques adéquats pour éliminer les résidus en suspension dans l'air sont obligatoires, par exemple. ventilation de la pièce ou LEV

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables directs ou indirects probables :

Maux de tête, vertiges, hallucinations, dépression respiratoire, dépression du système nerveux central ou coma.

Irritation grave des yeux et/ou dommages oculaires.

Nausées, vomissements, diarrhée et gastrite hémorragique.

Le risque d'aspiration pulmonaire peut entraîner une pneumopathie, une hypotension et une hypoglycémie.

Premiers secours :

Déplacer la victime à l'écart de la source d'exposition et retirer tout vêtement contaminé ou éclaboussé par le produit.

Contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si la victime en porte et si elles sont faciles à retirer. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Contact avec la peau : laver la zone touchée à grande eau et au savon, sans frotter.

En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir et ne jamais rien faire avaler à une personne affaiblie ou inconsciente ; si la personne est inconsciente, la placer en position latérale gauche (de sécurité) avec la tête baissée et les genoux fléchis.

Maintenir la personne au calme et au repos, maintenir la température du corps et vérifier la respiration. Si nécessaire, vérifier le pouls et commencer une respiration artificielle.

Évacuer la personne vers un centre hospitalier et apporter l'emballage ou l'étiquette si possible.

NE JAMAIS LAISSER UNE PERSONNE AFFECTÉE SANS SURVEILLANCE !

Conseils pour le personnel médical et de santé :

Surveiller les signes vitaux et apporter un traitement symptomatique et de soutien.

Envisager une procédure endoscopique en cas d'ingestion.

Surveiller la glycémie et les cétones.

L'utilisation d'ipéca est contre-indiquée.

EN CAS DE CONSULTATION MÉDICALE, CONSERVER L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À PORTÉE DE MAIN ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON LE PLUS PROCHE + 33 3 83 85 21 92

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Eliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale.

Ne pas réutiliser le récipient vide à d'autres fins.

Jeter les lingettes usagées dans un récipient fermé.

Jeter les lingettes usagées avec les déchets secs pour enfouissement

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé dans son emballage d'origine.

Tenir à l'écart des sources d'inflammation.

Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil.

Conserver le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

Lingettes en polypropylène, polyester, maille de polyester, 55 % cellulose/45 % polyester ou 50 % rayonne/50 % polyester, 34-240 g/m², contenant 5 - 38 ml de produit (2,75 - 20,9 g de propan-2-ol)

Le produit contient du propan-2-ol (n° CAS 67-63-0), pour lequel une valeur de référence européenne de 129.28 mg/m³ pour l'utilisateur professionnel a été convenue et utilisée pour l'évaluation des risques du produit.